

# Le Québec se construit

## LE DEVOIR

CAHIER  
**G**

### Un avenir radieux?

Les secteurs public et privé devront relever le défi de la productivité

Il faut faire preuve d'une bonne dose d'optimisme pour prédire que l'avenir de ce coin de continent habité par une majorité francophone brillera toujours comme étoile au firmament de l'économie mondiale dans vingt-cinq ans.

JEAN-ROBERT  
SANSFAÇON

**E**n cette veille de la deuxième décennie du siècle, les problèmes et les défis à relever pour les surmonter sont aussi nombreux que complexes, et personne ne peut prévoir si les gestes faits suffiront pour garder le Québec dans l'orbite des nations les plus avancées de la planète. N'empêche que cet optimisme et la détermination qui l'accompagne constituent bien la seule attitude susceptible de motiver les troupes!

Qui aurait dit, à la veille de la dure récession qui a frappé la planète depuis 2008, que le Québec s'en tirerait sans plus de dégâts avec un taux de chômage de 8 %, soit la meilleure performance de son histoire contemporaine en pareilles circonstances? Selon les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, la province a subi une perte nette de 37 000 emplois au cours de cette crise, soit 1 % de sa main-d'œuvre, comparativement à 101 000 en 1991-1992 et à 151 000 (-5,4 %) en 1982.

Malgré les crises successives qui ont décimé son industrie forestière depuis quinze ans, malgré la perte du statut de métropole financière du Canada, malgré la concentration des centres de recherche fortement subventionnés du côté ouest de la frontière ontarienne et malgré la perte de centaines de milliers d'emplois dans tous les secteurs manufacturiers traditionnels, l'économie québécoise tire honorablement son épingle du jeu dans un monde impitoyable.

Comme les textes de ce cahier spécial le montrent, plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, dont la diversification, l'importance de la PME, la disponibilité du capital de risque et, devons-nous ajouter, la présence active de l'État.

#### Un État très actif

Dénoncé par certains comme le signe d'un manque de dynamisme économique, cet interventionnisme étatique plus fort ici qu'ailleurs au Canada n'en est pas moins central pour la compréhension du développement endogène du Québec. Sans les dizaines de milliards investis par les trois ordres de gouvernement, municipal, fédéral et surtout provincial via les sociétés d'État comme Hydro-Québec, sans l'important réseau de services publics universels dont l'activité régionale constitue une forme de redistribution systémique du pouvoir d'achat et de l'emploi, il y a fort à parier que la crise qui a frappé si durement plusieurs États nord-américains aurait causé beaucoup plus de dommages au Québec.

Personne n'avait prévu que le Québec, que l'on dit surtaxé et dont la trame industrielle traditionnelle a été bouleversée par l'ouverture des marchés, réussirait à surmonter ses handicaps tout en améliorant sa position au chapitre de l'emploi.

De ces observations, on peut tirer quelques leçons, dont la

première est qu'il ne faut jamais prendre pour vérités les déclarations des prophètes de malheur. Au cours des vingt dernières années, plus d'un économiste, journaliste ou homme d'affaires a tenté de convaincre le bon peuple qu'il avait tout faux, que le seul modèle économique porteur d'avenir était celui du laisser-faire assorti d'un affaiblissement du rôle des États, perçus comme des empêcheurs de tourner en rond et des vampires assoiffés d'impôts.

Or l'histoire économique contemporaine nous enseigne que l'État n'est pas moins utile au progrès social et économique des nations que ne le sont les entreprises de production de biens et services, en plus d'agir à titre de régulateur indispensable en temps de crise.

Sans les centaines de milliards de fonds publics injectés par les gouvernements du monde entier, dont les États-Unis et l'Angleterre, ces bastions du libéralisme, les plus grands établissements financiers se seraient écroulés et auraient entraîné la planète entière dans leur chute.

Dans ce Québec largement épargné par la crise financière mondiale, c'est aussi grâce aux interventions massives des gouvernements

que la structure économique n'a pas été davantage affectée.

#### La productivité d'abord

Toutes les études le soulignent: la première source de développement des nations est l'amélioration constante de la productivité de leurs entreprises. Et, il faudrait ajouter, que ces entreprises soient de propriété publique ou privée.

Lors d'un récent exposé fait devant l'Ottawa Economic Association, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a lancé un vibrant appel aux entrepreneurs pour qu'ils investissent dans leurs installations afin d'accroître la productivité. Au cours des dix dernières années, a rappelé M. Carney, la productivité a crû à un rythme annuel d'à peine 0,7 %, soit la moitié du taux enregistré en moyenne pendant les vingt années antérieures.

Les milieux d'affaires ont tendance à accuser les gouvernements d'être responsables d'une telle situation. Pourtant, jamais la fiscalité n'a été aussi favorable à l'investissement que depuis quelques années au Canada, reconnaît le gouverneur Carney, et encore plus au Québec, qui est devenu le champion en la matière.

Les seuls responsables d'une situation aussi déplorable, ce sont les entreprises elles-mêmes qui ont visé le rendement à court terme aux dépens du réinvestissement pour l'avenir.

Cela dit, les efforts de ces mêmes gouvernements sont beaucoup moins concluants lorsqu'il est question de leur propre productivité. À titre d'exemple, une enquête récente du réseau TVA nous a appris que le ministère de la Santé du Québec avait laissé croître le nombre de ses cadres de 20 % depuis 2003! Comment expliquer une telle explosion de la bureaucratie dans un réseau qui



**100 ans**  
de regards  
sur l'information

**L'État n'est pas moins utile au progrès social et économique des nations que ne le sont les entreprises de production de biens et services**

# LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

1910 «Catéchisme des caisses populaires», de l'abbé Philibert Grondin. La Société coopérative des fromagers • 1911 Première caisse populaire à Chicoutimi • 1915 Coopérative agricole d'Albanel au Lac-Saint-Jean • 1922 La Coopérative fédérée de Québec • 1936 Crédit agricole provincial • 1967 Office du crédit industriel • 1979 Régime d'épargne-actions • 1983 Fonds de solidarité de la FTQ • 1987 Banque laurentienne • 1989 Entente entre le Fonds de solidarité et l'UPA • 1990 Fusion La Sauvegarde et Assurance-vie Desjardins • 1996 Fondation de la CSN • 2000 Le Mouvement Desjardins a 100 ans



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Gérard Filion fut secrétaire général de l'Union des producteurs agricoles.

Un Québec solidaire

## Les organisations syndicales ont mis l'épaule à la roue économique

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité représente en 2010 plus de 3300 coopératives et mutuelles

### L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

se dessine aussi avec les femmes!

Les 100 dernières années ont vu l'économie du Québec se transformer :

- Plus de femmes font partie de la population active. Le taux de féminité est passé de **15,5 % en 1911 à 45,4 % en 2009<sup>1</sup>** ;
- Elles sont plus nombreuses à détenir un diplôme universitaire. De 1976 à 2007, le taux d'obtention est passé de **13,1 % à 39,5 %<sup>2</sup>** ;
- Le pourcentage des femmes députées à l'Assemblée nationale est passé de **1,1 % en 1962 à 29,0 % en 2009<sup>3</sup>**.

Dans 100 ans, quel sera le portrait de la société québécoise ?

En racontant notre histoire collective, le Devoir est un témoin de nos avancées passées et à venir.

Le Conseil du statut de la femme salue toutes ses artisanes et tous ses artisans.

Conseil du statut de la femme  
Québec

L'histoire du *Devoir* illustre abondamment que ce journal et particulièrement son fondateur, Henri Bourassa, ont été très sensibles à de nombreuses causes liées à cette économie sociale qui s'est développée depuis 100 ans. Ce qui englobe tout le mouvement coopératif, notamment les caisses populaires, les sociétés mutuelles d'assurances et le syndicalisme.

CLAUDE TURCOTTE

Dans *Histoire du Mouvement Desjardins*, publié chez Québec-Amérique en 1990, l'auteur Pierre Poulin cite une déclaration faite par Henri Bourassa dans une allocution prononcée à l'occasion du cinquième anniversaire du *Devoir*. C'était donc en 1915. Alphonse Desjardins avait fondé sa première caisse populaire à Lévis en 1900 et son mouvement était en pleine expansion.

Sur le ton de polémiste qui lui était familier, Bourassa déclarait alors qu'*une œuvre [...] intéressante et utile que nous avons constamment soutenue, c'est celle des Caisses populaires et du mouvement coopératif en général. L'initiateur de ce mouvement au Canada est un modeste: c'est M. Alphonse Desjardins, de Lévis. Que de peines il a eues à faire percer son idée! Il avait le grand tort de s'appeler Desjardins au lieu de Brown ou McFarlane. Ce vice d'origine le faisait tenir pour incompétent en matière de finances. Car c'est là que nous avait conduits le servilisme colonial, nous en étions rendus à croire qu'un Canadien français est, par nature et par éducation, forcément incompétent à traiter toute matière économique et financière. De plus, M. Desjardins avait l'autre tort, non moins grand, d'être un simple fonctionnaire du parlement, au lieu d'être l'un des faiseurs ignorants et prétentieux qui légifèrent et gouvernent.*

En s'exprimant de cette façon, Henri Bourassa décrivait pour ainsi dire le climat qui prévalait au tournant du siècle et qui révélait une soif d'affirmation économique, laquelle allait d'ailleurs se traduire par de nombreuses réalisations tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

En 1902, Bourassa est devenu secrétaire-trésorier de La Sauvegarde, première compagnie d'assurance vie à capital-actions contrôlée par des Canadiens français. Il avait été recruté par Guillaume-Narcisse Ducharme, qui, en 1910, lui retournera l'ascenseur en devenant le plus gros actionnaire dans *Le Devoir* avec une mise de fonds de

10 000 \$, qu'il portera jusqu'à 40 000 \$ par la suite. Il y avait aussi 500 petits actionnaires qui mirent de 5 \$ à 100 \$, précise Robert Rumilly dans son ouvrage intitulé *Henri Bourassa* qu'ont publié Les Éditions de l'homme en 1953. Et, en 1962, La Sauvegarde a été acquise par le Mouvement Desjardins.

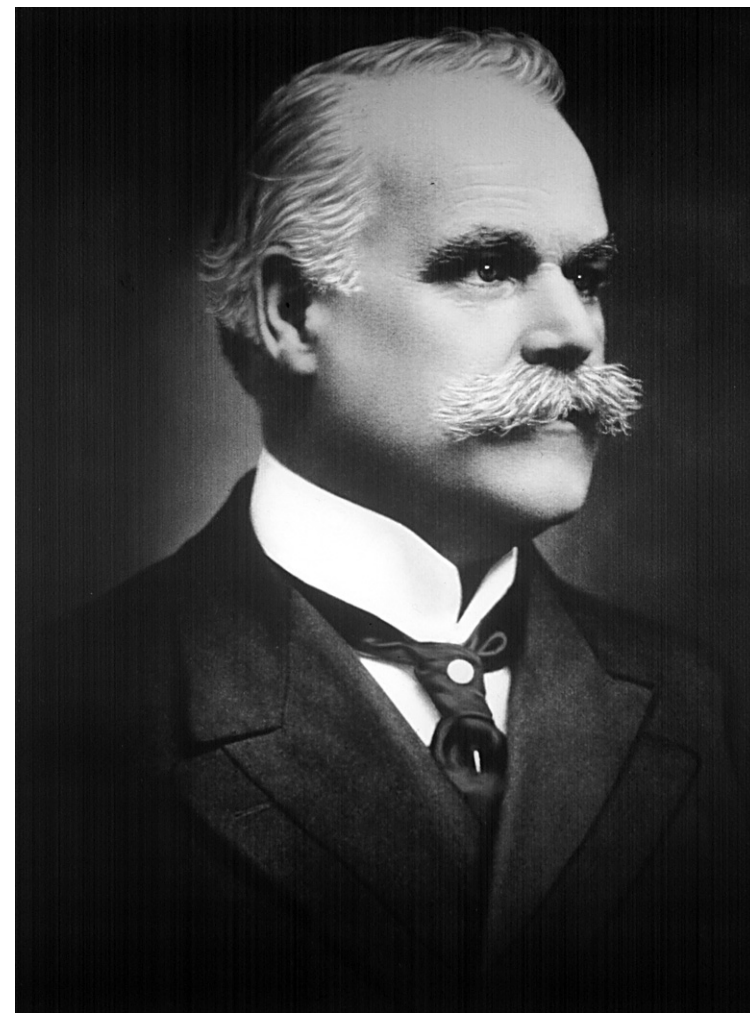
Coopératisme agricole

En plus de la naissance du *Devoir*, il y a eu en 1910 la fondation de la Société coopérative des fromagers du Québec, une initiative du ministère de l'Agriculture pour protéger les fromagers. Ce fut le point de départ de plusieurs grandes coopératives agricoles.

En 1922, le gouvernement Taschereau ordonna la fusion de trois coopératives, dont celle des fromagers, pour créer la Coop fédérée, sur laquelle le gouvernement exercera un certain contrôle jusqu'en 1929. Cette entreprise, qui est en fait une coopérative de coopératives, n'a depuis jamais cessé de grandir. Elle regroupe maintenant une centaine de coopératives, et ses revenus ont presque touché les quatre milliards dans son plus récent exercice financier. Elle se situe au cinquième rang parmi les plus importants employeurs privés du Québec. Parmi ses affiliées, il y a Citadelle, la coopérative (créée en 1925) des producteurs de sirop d'érable, dont les produits sont désormais vendus dans plusieurs pays à travers le monde.

Au fil du temps, le mouvement coopératif a essaimé dans de nombreux secteurs d'activité tels que l'habitation, l'alimentation, les travailleurs-actionnaires, les services funéraires, les services à domicile, etc. Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité représente en 2010 plus de 3300 coopératives et mutuelles, qui génèrent plus de 90 000 emplois et qui totalisent des actifs de 166 milliards et des revenus de 22 milliards par année. Henri Bourassa serait sans doute ravi de constater le chemin parcouru en 100 ans.

VOIR PAGE G 3: SYNDICATS



ARCHIVES LE DEVOIR  
Le fondateur des Caisses populaires, Alphonse Desjardins

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, statistiques historiques et enquête sur la population active

<sup>2</sup> Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, indicateurs de l'éducation, fiche 5.6

<sup>3</sup> Source : Conseil du statut de la femme

## LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

1910 Chambres de commerce • 1911 Brasserie Frontenac • 1916 Canadian Johns-Manville à Asbestos • 1917 Steinberg • 1921 Maison Cousin • 1922 Noranda Mines Ltd • 1923 Boulangerie Vachon • 1925 Banque canadienne nationale, Usine d'aluminium à Arvida, Asbestos Corporation • 1935 Banque du Canada • 1937 Marine Industrie • 1942 Auto-Neige Bombardier Ltée • 1951 Premier Saint-Hubert • 1953 Québécois • 1962 SGF, Nationalisation de l'électricité, Place Ville-Marie • 1971 SDI • 1986 Télé-Métropole et Vidéotron • 1991 SNC-Lavalin • 1998 Investissement-Québec • 2000 Vidéotron et Québecor • 2007 Alcan et Rio Tinto

Vers le Québec Inc.

# Steinberg ouvre sa première épicerie à Montréal en 1917

« Les années 1980 ont été une décennie de prise en mains, par les Québécois, de leur économie »

De la révolution industrielle de 1900-1929 à nos jours, l'entreprise québécoise s'est façonnée sous l'action d'entrepreneurs et de grandes familles, appuyés par des établissements financiers locaux, mais dans l'ombre de la puissance industrielle nourrie par les capitaux anglo-saxons. Il faudra attendre la Révolution tranquille et l'émergence d'un interventionnisme d'État pour voir les Québécois prendre véritablement le contrôle de leur économie.

GÉRARD BÉRUBÉ

Au Québec, la révolution industrielle au début du dernier siècle a été le théâtre d'un renversement de tendance à compter de la décennie 1910. À partir de ce moment, la population est devenue majoritairement urbaine et la production manufacturière, stimulée par la guerre de 1914-1918, a dépassé celle du secteur primaire sous l'impulsion de capitaux américains toujours plus nombreux.

L'industrie lourde, très capitaliste et anglo-saxonne, cohabitait avec l'industrie légère, composée d'entreprises appartenant essentiellement à de grandes familles canadiennes-françaises, et le secteur naissant de l'exploitation des richesses naturelles. Steinberg ouvre sa première épicerie à Montréal en 1917 et la Maison Cousin ouvre sa boulangerie en 1921, deux ans avant la création de la boulangerie Vachon, à Sainte-Marie de Beauce, et l'ouverture du magasin Sauvé et Frères à Montréal.

«Alphonse Desjardins a eu une influence considérable. Il a apporté aux Québécois à la fois la confiance et l'accès au domaine fi-

ancier», souligne Yvon Gasse, professeur titulaire de la Chaire en entrepreneuriat et innovation de l'Université Laval. Les grandes familles Beaubien (brasserie, courtage), Raymond (hôtellerie, Trust général), Roland (papier), Forget (Canada Steamship Lines) et Simard (Marine Industrie) ont rayonné en maîtres.

Cette cohabitation entre les industries légère et lourde trouve également une belle illustration avec

le lancement, en 1924, de la Distillers Corporation, fondée par Sam Bronfman, et le début de la construction, l'année suivante, d'une usine d'aluminium à Arvida.

Cette phase d'industrialisation se terminera par la création d'Asbestos Corporation (1925), qui regroupe 11 entreprises engagées dans la production d'amiant, et de Canada Power & Paper (1931), cette dernière étant issue du regroupement de cinq grands producteurs de pâtes et papiers.

Les regroupements sont à la mode et la concentration n'épargne pas le monde bancaire. La Banque canadienne nationale naît officiellement en 1925 de la



L'acierie de Sidbec-Dosco à Contrecoeur, au début des années 1960

ARCHIVES LE DEVOIR

fusion annoncée un an plus tôt de la Banque Nationale, dont le siège social est à Québec, et de la Banque d'Hochelega. Également en 1924, la Banque Molson, essentiellement installée en Ontario, passe dans le giron de la Banque de Montréal.

## L'effet américain

L'industrialisation est essentiellement le fait des Américains, qui ajoutent à leur titre de principal fournisseur celui de premier client du Canada et de premier pourvoyeur en capitaux étrangers. Selon les différentes statistiques disponibles, en 1930 les Américains comptent pour plus de 60 % des capitaux étrangers au Canada, la part des Britanniques chutant alors à 35 %.

«À la différence des britanniques, les capitaux américains prennent surtout la forme d'investissements directs permettant de contourner les barrières tarifaires en créant au Canada des filiales produisant sur place», peut-on lire dans *Économie du Québec, aperçu historique*. Ils vont contrôler 82 % de la production automobile, 68 % des appareils électriques, la quasi-totalité de l'industrie pétrolière et le tiers des pâtes et papiers, avant que n'éclate la crise de 1929.

Une crise qui affectera tous les secteurs industrialisés mais qui épargnera l'agriculture, demeurée artisanale. Sous l'effet de la Grande Dépression, le nombre des fermes augmentera probablement aussi rapidement que l'explosion du nombre des paroisses.

La croissance revient avec la guerre de 1939-1945. Les secteurs des produits chimiques, du fer et acier, des appareils électriques et de l'avionnerie prennent leur essor. Marine In-

dustrie est créée en 1937 dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale, sous l'impulsion de Joseph Simard, qui se verra confier le mandat de construire des navires d'escorte et de débarquement. Puis, 1939 marque le début du service de passagers de Trans-Canada Airlines, précurseur d'Air Canada (1965). C'est en 1942 que l'inventeur Joseph-Armand Bombardier fonde l'auto-neige Bombardier, qui deviendra une motoneige en 1959.

«Dans l'après-guerre, les Canadiens français étaient surtout actifs dans la forêt et la transformation du bois, mais également dans l'industrie légère et dans le secteur financier, notamment en assurance avec une quinzaine de compagnies à Québec, et dans les banques — Banque canadienne nationale et Banque provinciale, fusionnées pour devenir la Banque nationale, et Banque d'épargne (Banque Laurentienne)», énumère M. Gasse.

## L'arrivée de l'État

La période de l'après-guerre, jusqu'en 1970, est marquée par une croissance rapide, sous le coup d'une forte demande pour les matières premières. L'activité économique demeure fortement sous contrôle américain, alors que les économies canadienne et québécoise se tertiarisent, sous l'action de l'urbanisation et du gonflement de la fonction publique. L'État accroît son action dans l'économie.

«Nous sommes à l'époque de la Révolution tranquille et de l'État entrepreneur, avec les Caisse de dépôt, SGF, Sidbec, Rexfor et autres accompagnant les Bombardier, Power Corp., Vachon, Québec Téléphone, etc.», indique Yvon Gasse.

Le gouvernement du Québec mobilisera les ressources pour créer Québec South Shore Corp, qui construit une aciérie à Varennes (1960). Puis, le gouvernement met sur pied la Société générale de financement en 1962, année de la nationalisation des 11 entreprises d'électricité par la Commission hydroélectrique du Québec. La grande entreprise québécoise prend forme, notamment en sidérurgie (Sidbec-Dosco, 1968),

pour donner naissance à Proviso (1970).

## Québec Inc.

S'ensuit une période de forte inflation, qui précédera la récession de 1980-1982. Le Québec connaîtra alors sa pire contraction économique depuis les années 1930. Sous l'action d'un gouvernement jouant à fond de train la carte de l'état-providence, la Caisse de dépôt et placement du Québec, créée en 1966, deviendra l'un des grands catalyseurs du développement de la propriété québécoise des entreprises.

Québec Inc. prend forme et vient dynamiser la transformation d'une multitude de PME en entreprises de taille plus grande. La mise sur pied du Régime d'épargne-actions et l'arrivée du Fonds de solidarité des travailleurs FTQ, créé dans la foulée de la crise de 1980-1982, viennent élargir l'appui au tissu industriel québécois.

SNC, Cascades, CGI, Jean Coutu, Domtar, Metro, Téléystème, Québecor... «Les années 1980 ont été une décennie de prise en mains, par les Québécois, de leur économie.»

Yvon Gasse souligne qu'en 1950 les Québécois contrôlaient 18 % de la valeur ajoutée industrielle du Québec. Ce poids a atteint 75 % en 1990.

Il y a eu un recul depuis, avec la disparition de Steinberg et la vente des Proviso, Domtar, Molson, Alcan... Toutefois, «aujourd'hui, avec ces capitaux diffus, on ne sait plus où se situe la vraie propriété. On a de la misère à poser une telle étiquette. Tout cela fait partie de la mondialisation, qui joue dans les deux sens», résume le professeur.

Le Devoir



Le siège social de la Banque nationale, à Montréal

JACQUES GRENIER LE DEVOIR



ARCHIVES LE DEVOIR

Sam Bronfman, photographié en 1960

avant l'époque des grands projets hydro-électriques, qui alimentera les PME et les firmes d'ingénierie.

Dans la foulée, les petites fermes se transforment également en PME, qui vont ensuite se regrouper. Le Québec entre dans l'ère de l'agro-économie, qui donnera le jour à la Coopérative fédérée et à Agropur. En aval, trois firmes spécialisées dans le domaine de l'alimentation vont fusionner

## SYNDICATS

L'Union des producteurs agricoles a eu Gérard Filion pour secrétaire général et rédacteur en chef de son journal

SUITE DE LA PAGE G 2

### Les syndicats s'en mêlent

Cette solidarité coopérative qui s'est manifestée au début du XX<sup>e</sup> siècle s'est rapidement propagée dans le monde des travailleurs et des agriculteurs. Le développement du syndicalisme s'est fait en parfaite harmonie avec la hiérarchie catholique, qui craignait l'emprise grandissante de grands syndicats internationaux et protestants venus des États-Unis sur les travailleurs d'ici.

En 1921 a eu lieu la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui allait devenir plus

tard la CSN. Puis, le 2 octobre 1924, *Le Devoir* a annoncé sur huit colonnes en page frontispice la naissance de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), à la suite d'un congrès de 2000 agriculteurs tenue à Québec. «La constitution est analogue à celle des syndicats catholiques», mentionnait-on en sous-titre.

Cette organisation agricole allait plus tard devenir l'Union des producteurs agricoles. Elle a eu Gérard Filion pour secrétaire général et rédacteur en chef de son journal, fondé en 1929, *La Terre de chez nous*. En 1947, M. Filion a été nommé directeur

de *Devoir*, poste qu'il a occupé pendant 15 ans, pour devenir ensuite directeur général de la Société générale de financement du Québec, un instrument créé en 1962 par l'État dans un esprit d'effort collectif de développement économique.

Les organisations syndicales ont également mis l'épaule à la roue économique, en se donnant des instruments d'épargne et d'investissement. Au pire d'une récession, au début des années 1980, Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a eu l'idée de créer le Fonds de

solidarité FTQ, qui a fait bouler de neige et qui l'an dernier a investi 848 millions dans des entreprises québécoises et déclaré des actifs de sept milliards.

La CSN a lancé pour sa part Fondation en 1995, qui l'an dernier a totalisé des investissements de 435 millions et des actifs de 638 millions. Ces véhicules financiers ont en outre contribué à la naissance d'autres entreprises de l'économie solidaire. La Société de développement Angus à Montréal en est l'un des meilleurs exemples.

Collaborateur du Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au pire d'une récession, au début des années 1980, Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec,

# LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

1924 Liquidation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi • 1929 Krach à New York • 1931 Faillite de l'Abitibi Power and Paper Company • 1958 Fermeture de la Québec Asbestos à East Broughton • 1970 Transfert vers l'Ontario de la Brinks • 1978 Fermeture de Dupuis Frères • 1982 Iron Ore quitte Schefferville • 1984 La ville de Gagnon ferme • 1987 Fermeture de l'Iron Ore à Schefferville • 1991 Fermeture des ateliers Angus • 1992 Première fermeture d'une usine de papier à Trois-Rivières • 1994 Fermeture d'Hyundai à Bromont • 1999 Fermeture d'Eaton • 2004 Abandon de Papiers Gaspésia • 2005 «Scandale Norbourg»



ARCHIVES LE DEVOIR

La Voie maritime du Saint-Laurent, une entreprise canado-américaine, fut officiellement inaugurée par la reine Élisabeth II et le président Dwight Eisenhower, le 26 juin 1959.

Les secteurs économiques qui ont disparu

## Tous en voiture ! Vers l'ouest !

### Montréal a perdu 60 sièges sociaux de 1999 à 2005

Il pourrait y avoir quelque chose de déprimant, n'est-ce pas, à vouloir énumérer tout ce que le Québec économique a perdu depuis 100 ans. Si on exclut systématiquement tout ce qu'il a gagné en cours de route — du jeu vidéo à l'aéronautique, en passant par l'émergence spectaculaire d'un entrepreneuriat francophone — la liste prend la forme d'une longue nécrologie dont les morceaux rappellent toute la puissance qu'a déjà exultée Montréal et dont bénéficiaient certaines régions du Québec. Mais, pour ne pas oublier...

FRANÇOIS DESJARDINS

Le rôle du Québec, et de Montréal en particulier, a changé profondément depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Outre les dizaines de sièges sociaux qui ont quitté pour Toronto, la fabrication de biens durables s'est effritée, le rôle d'exportateur vers le Royaume-Uni a disparu, l'importance financière de Montréal a diminué et les filatures des petites villes, souvent propriétés de Dominion Textile, se sont tues.

«On a subi des pertes, mais on n'est pas les seuls à les avoir subies», relativise Marc Vallières, professeur associé au Département d'histoire de l'Université Laval. Par exemple, si on pense au secteur manufacturier, qui s'est développé grâce au protectionnisme du XIX<sup>e</sup> siècle, son déclin n'est pas seulement celui du Québec, mais de l'Amérique du Nord au grand complet. Au profit, bien sûr, des pays émergents qui se sont succédé au fil du temps.

La liste des industries disparues ou amoindries est longue: l'amiante, le meuble, la chaussure, la construction navale, le vêtement. Pour ne nommer que celles-là.

#### Première victime: un mode de transport

Mais, dans l'esprit de son confrère Paul-André Linteau, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal et auteur de plusieurs ouvrages, le premier fantôme qui surgit n'est ni un symbole ni un produit spécifique. C'est un mode de transport. «Le chemin de fer», laisse-t-il tomber.

La présence des sièges so-

ciaux des deux grandes compagnies du pays, le Canadien Pacifique et le Canadien National, s'accompagnait d'une activité manufacturière impressionnante.

«Chacune des deux possédait de gros ateliers de réparation et de fabrication de matériel roulant. Les ateliers Angus [convertis depuis en projet immobilier] du CP donnaient du travail à plus de 10 000 personnes pendant la guerre», dit M. Linteau. Quant au CN, ses ateliers étaient situés à Pointe-Saint-Charles. Il y avait aussi les fournisseurs, comme Montreal Locomotive Works, les fabricants d'essieux, de wagons, etc. Bref, la ville transformait du fer et de l'acier.

En parallèle, le Québec fabriquait de tout pour le reste du pays: chaussures, vêtements, textile, etc.

Le CP a depuis élu domicile à Calgary. Et le moteur économique qu'était le chemin de fer est aujourd'hui chose du passé.

#### Port et transport

L'étiologie du ferroviaire n'est pas la seule perte dans le secteur du transport. Dans les années 20, le port de Montréal était également le plus important port d'exportation de céréales en Amérique du Nord. Le blé de l'Ouest canadien arrivait par trains et par bateaux et était acheminé vers l'océan Atlantique à partir de Montréal.

À l'inverse, ce qui arrivait à Montréal en provenance du Royaume-Uni était redirigé vers le reste du pays par trains. Il y avait, dit M. Linteau, des tarifs préférentiels et des relations privilégiées entre les pays du Commonwealth.

Mais, au fil des décennies, certains facteurs sont venus changer la donne, comme l'importance grandissante des

échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe, ainsi que le rapprochement commercial entre le Canada et les États-Unis.

Ayant perdu son client européen, le Canada s'est en partie tourné vers l'Asie, le port tout indiqué pour l'affaire étant, évidemment, celui de Vancouver. L'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans les années 50, a fait en sorte que Montréal a perdu encore plus de son lustre comme grand point de déchargement des produits venus de l'Europe.

La perte de ces deux créneaux, dit M. Linteau, a été majeure. «On a perdu un élément fondamental de notre structure économique traditionnelle, c'est-à-dire d'être un peu le point focal dans la grande relation entre le Canada et le Royaume-Uni.»

#### La finance

Au cœur de la structure figurait aussi un élément fondamental de toute économie capitaliste: l'argent. Là également, la mutation est radicale. Montréal a vu ses premiers échanges boursiers dès 1832, à l'Exchange Coffee House, dans ce qu'on appelle maintenant le Vieux-Montréal. En 1875, la Bourse de Montréal voit officiellement le jour. Aujourd'hui, elle appartient à la Bourse de Toronto. La Banque de Montréal? Ses grandes décisions sont prises à Toronto.

Selon les historiens, le dépassement de Montréal par Toronto s'explique par plusieurs facteurs, dont l'arrivée, au premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, de l'argent américain. Ce dernier préfère l'Ontario plutôt que Montréal. Il y a aussi l'augmentation pure et simple du poids démographique de Toronto et, dans une certaine mesure, la perception qu'ont eue les hommes d'affaires d'un Québec politiquement instable.

En 2006, Statistique Canada a indiqué que, de 1999 à 2005, Montréal a perdu 60 sièges sociaux, dont le total est passé de 596 à 536. Toronto en comptait 918 et Calgary, 316. Mais ce déclin montréalais remonte plus loin.

#### L'affaire Sun Life

Le cas de la Sun Life, survenu des décennies après le dé-

but de l'exode financier, fait figure de cas majeur. En 1978, soit plus de 100 ans après sa fondation, la compagnie d'assurance estime que le contexte n'est pas favorable. La loi 101, qui jette de l'incertitude sur les droits linguistiques de la minorité anglophone, dérange le personnel. L'annonce du déménagement du siège social vers Toronto cause un tollé public.

«C'est un des cas qui ont sensibilisé la population. La Sun Life était le symbole de la puissance financière de Montréal», dit Marc Vallières, professeur associé au Département d'histoire de l'Université Laval. «En raison du contexte dans lequel ça s'est fait, la décision a rendu les autres entreprises

plus craintives. Mais il n'y en a pas eu d'autres de cette ampleur-là.»

Le 9 janvier 1978, *Le Devoir* publie un éditorial percutant dans lequel on attaque le raisonnement de la Sun Life. La position de l'assureur, écrit Jean-Claude Leclerc, «préjuge d'un refus et d'une intransigeance que rien ne permet de craindre à l'heure actuelle, tant de la part des organismes québécois chargés de veiller à la nouvelle politique linguistique que des règlements particuliers qui ont été promis aux sièges sociaux et dont la Sun Life ignore encore la teneur».

Aujourd'hui directrice de programmes à HEC Montréal, Ruth Dupré se souvient des discus-

sions qui animaient ses cours. La perception selon laquelle Montréal était en train de perdre la bataille contre Toronto, une fois pour toutes, inquiétait ses professeurs à l'Université de Montréal. «C'était un drame, on en discutait beaucoup», dit-elle. Le déplacement du centre financier «ne veut pas dire qu'on n'a pas conservé des activités financières importantes, mais ça a des implications sur le développement économique».

A certains égards, peut-être. Mais avouons que, dans l'ensemble, le Québec, qui a gagné plusieurs autres batailles et bâti de nouveaux créneaux prometteurs, s'en est plutôt bien tiré.

Le Devoir



L'édifice de la Sun Life en 1978, au moment où cette société annonce le déménagement de son siège social à Toronto

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

# LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

1944 Commission hydroélectrique de Québec • 1961 Régie des alcools • 1962 Société générale de financement • 1964 Régime de retraite provincial • 1965 Sidérurgie du Québec. Société québécoise d'exploration minière. Caisse de dépôt et placement • 1969 Société québécoise d'initiatives pétrolières. Société de récupération et d'exploitation forestière • 1971 Société de développement industriel. Société des alcools • 1978 Société nationale de l'amiante. Société de l'assurance automobile • 1980 Commission des normes du travail • 1982 Ministère du Commerce extérieur • 1995 Société de développement des entreprises culturelles

«Maîtres chez nous»

## On souhaitait transformer ici le minerai de fer de la Côte-Nord...

### Le jeune Parizeau va chercher à New York la première tranche de l'investissement de la future Hydro-Québec

Mis en place dans les années 60, l'interventionnisme de l'État, qu'on connaît bien aujourd'hui, fut perçu comme le moyen privilégié pour assurer le développement de l'économie du Québec, qui tirait de l'arrière par rapport à ses voisins. Il s'agissait aussi et surtout de permettre aux Canadiens français, comme on les appelait encore à l'époque, de prendre leur place dans l'économie du Québec, de les affranchir de la domination économique qu'exerçaient Canadiens anglais et Américains.

ROBERT DUTRISAC

Quand Maurice Duplessis est mort en 1959, le Québec était un royaume de l'entreprise privée, mais les Québécois francophones étaient pratiquement absents des postes de commande dans tous les secteurs de l'économie, à l'exception du commerce et de la finance, où leur présence n'était toutefois pas dominante.

Selon une étude publiée en 1974 par l'économiste André Raynauld, quand on tient compte de leur valeur ajoutée, seulement 10 % des entreprises manufacturières appartenaient à des chefs d'entreprise francophones. Les Canadiens anglais, du Québec mais aussi de l'Ontario, contrôlaient 44 % de l'industrie, et les étrangers, essentiellement des Américains, le reste, soit 46 %.

À l'exception du Crédit agricole, seulement deux sociétés d'État étaient actives dans la sphère économique avant les années 60. La Société des alcools du Québec fut fondée en 1921 pour exercer le monopole du commerce des boissons alcoolisées. L'établissement de ce monopole n'avait cependant rien à voir avec le développement économique et relevait plutôt de l'ordre de la moralité publique. Puis, Hydro-Québec a vu le jour en 1944 sous le gouvernement libéral d'Adélard Godbout.

Ce n'est pas le développement économique qui a motivé la création d'Hydro-Québec, mais bien des considérations d'ordre social. Certaines compagnies d'électricité, notamment Montreal Light, Heat and Power, pratiquaient des tarifs d'électricité prohibitifs. Des dénonciations de la «politique des trusts», qui remontent jusqu'à 1925, ont conduit à la formation d'une commission d'enquête puis à la nationalisation de ces compagnies, un processus qui s'est étalé de 1944 à 1955 et qui a permis à Hydro-Québec de contrôler le tiers du marché de l'électricité au Québec.

Un des premiers gestes qu'a faits la nouvelle Hydro-Québec fut d'abaisser radicalement les tarifs d'électricité; des bas tarifs qui permettront plus tard de convaincre les Québécois des mérites d'étatiser la production et la distribution de l'électricité.

#### Changement de cap

En 1962, Jean Lesage remporte les élections générales sous le thème de la nationalisation de l'électricité, avec le slogan «Maîtres chez nous». Après l'acquisition des compagnies d'électricité privées, Hydro-Québec devient un symbole de l'émancipation économique des Québécois. Favorisant les fournisseurs québécois — c'était bien avant la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain — la société d'État se lance dans le développement du potentiel hydroélectrique du Québec, des grands barrages de la Manicouagan aux centrales de la baie James.

Jacques Parizeau avait été mêlé de près au financement de l'achat des compagnies d'électricité, une opération à laquelle s'opposait le syndicat fi-

nancier canadien-anglais A. E. Ames & Co, qui contrôlait alors les émissions d'obligations du gouvernement du Québec. C'est à New York, et avec une facilité qui l'a déconcerté, que le jeune Parizeau est allé chercher la première tranche de cet investissement. Cet épisode a galvanisé sa détermination à débarrasser le Québec de ce syndicat financier.

De cette détermination est née l'idée de créer la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) qui, forte des sommes consacrées au Régime des rentes du Québec récemment créé et aux fonds de pension des employés de l'État, allait agir comme «la banque du Québec».

La double mission de la Caisse, qui est de faire fructifier l'avoir de ses déposants et de contribuer au développement économique du Québec, s'est traduite en 1965, l'année de sa fonda-

tion, par l'achat d'obligations du gouvernement du Québec. Plus tard, le gouvernement a permis à la CDPQ d'investir dans des actions d'entreprises, ce qu'elle a fait parcimonieusement jusqu'à la fin des années 70, puis beaucoup plus libéralement avec l'arrivée de Jean Campeau en 1980.

Aujourd'hui, même après les pertes faramineuses subies en 2008, la Caisse demeure un établissement solide qui constitue un puissant instrument économique.

#### Des pertes

C'est en 1962 que le gouvernement Lesage fonde la Société générale de financement (SGF), qui, à l'origine, était une société mixte (à capital public et privé) et qui agissait comme une banque d'affaires en prenant des participations dans des entreprises mais aussi en leur accordant des prêts. Cette activité de prêteur sera reprise par la Société de développement industriel (SDI), fondée en 1971, aujourd'hui devenue Investissement Québec. Encore là, l'objectif était de structurer le tissu industriel à propriété québécoise à l'aide des leviers de l'État.

Mais, comme la SGF a surtout investi dans des sociétés en difficulté ou dans des projets qui ont mal tourné, les pertes se sont accumulées. On se souviendra entre autres de Soma, une usine d'automobiles lancée avec Renault, un gouffre financier. En 1972, le gouvernement a racheté les intérêts privés pour faire de la SGF une société d'État à part entière. Son mandat est modifié pour axer son développement sur des initiatives conjointes avec des entreprises étrangères.

En 1964, le gouvernement Lesage a fondé Sidbec (Sidérurgie du Québec). Les ambitions étaient grandes au moment de sa création. On visait à contrer l'avantage de prix dont jouissait l'Ontario dans la production d'acier. On souhaitait aussi transformer ici le minerai de fer de la Côte-Nord qui était intégralement exporté aux États-Unis par les entreprises américaines qui en assuraient l'extraction. Pour ce faire, on

projetait de construire un immense complexe sidérurgique à Bécancour.

Mais, en 1968, on a abandonné ce grand rêve pour se rabattre sur l'achat de l'aciérie Dosco à Contrecoeur. Sidbec-Dosco a accumulé de lourdes pertes au fil des ans, soit près d'un milliard de dollars, selon des chiffres compilés au début des années 90.

#### Sur la lancée

Le gouvernement Lesage était convaincu que l'intervention de l'État était nécessaire pour stimuler l'exploitation des ressources naturelles. On estimait que les entreprises canadiennes-anglaises et étrangères, qui dominaient ce secteur de l'économie, se souciaient peu du développement à long terme. On a donc mis sur pied en 1965 la Société d'exploration minière (Soquem).

Poursuivant sur cette lancée, les gouvernements unionistes Johnson et Bertrand ont créé la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip) et la Société d'exploitation, de récupération et de développement forestier (Rexfor).

À ces initiatives se sont ajou-

tés des investissements désastreux, comme la prise de contrôle de Québécoir et le gouffre de la nationalisation de l'amiante sous le chapeau de la Société nationale de l'amiante (SNA), deux décisions du gouvernement Lévesque.

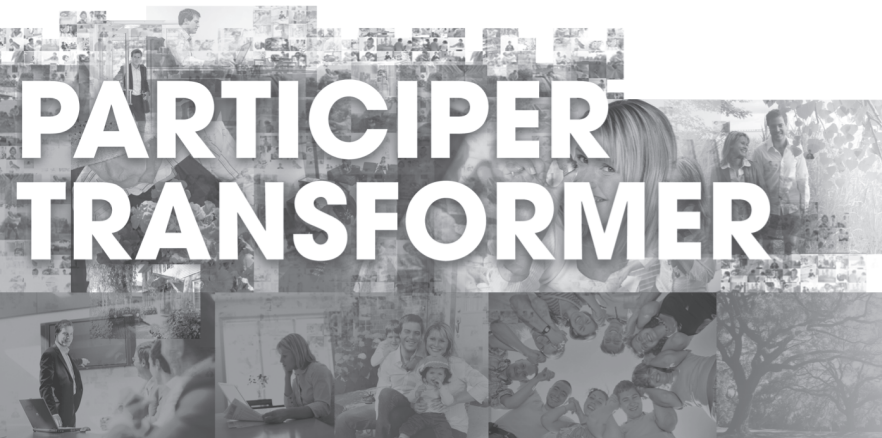
Le bilan de cet interventionnisme de l'État, dont on peut dire qu'il n'est guère à la mode aujourd'hui, n'est ni noir, ni blanc. L'engagement de l'État a permis l'émergence du Québec Inc. et d'une classe «managériale» qui n'existait pas au Québec avant 1960. La Soquip n'a jamais trouvé de gisements d'importance, mais ses travaux ont préparé les découvertes d'aujourd'hui. La Caisse de dépôt, malgré des investissements discutables et l'énorme perte essuyée en 2008, demeure un établissement indissociable du Québec moderne. À elle seule, Hydro-Québec a créé une immense valeur collective tout en appuyant la formation des grandes firmes québécoises de génie-conseil.

On aurait du mal à imaginer le Québec sans ces grandes réalisations de la Révolution tranquille.



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Devoir Le chantier de Manic-5 au milieu des années 1960



Participer à l'essor d'un Québec plus durable et responsable grâce à des investissements dans les entreprises d'ici.

Depuis près de quinze ans, Fondation contribue au maintien et à la création d'emplois au Québec et encourage des pratiques financières plus responsables qui intègrent des critères éthiques, sociaux et environnementaux.

Fondation, une institution financière socialement responsable.

**FONDATION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com | www.REERvert.com

# LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

1925 CIP en Outaouais. Aluminerie à Arvida. Asbestos Corporation • 1929 Route reliant Montréal et Sherbrooke. Beauharnois Light, Heat and Power • 1935 Traité de réciprocité canado-américain • 1938 Baie-Comeau • 1949 Route entre Chibougamau et Saint-Félicien • 1955 Schefferville • 1956 CIP à La Tuque • 1957 Québec Cartier Mining à Port-Cartier • 1958 Mine d'amiante à Black Lake • 1959 La motoneige • 1965 Marché commun nord-américain de l'auto • 1966 Raffinerie à Varennes • 1968 Frost et Merck à Kirkland • 1970 Northern Telecom à Aylmer • 1983 IBM à Bromont • 1992 ALENA

«L'ouverture sur le monde est une tradition québécoise»

## Le commerce occupe une place centrale dans l'économie

Les ressources naturelles représentent le tiers du produit intérieur brut

De la traite des peaux de castor aux mégastructures réalisées par SNC-Lavalin aux quatre coins du monde, le commerce a été au cœur du développement économique du Québec depuis ses tout débuts. Il continuera sans doute de l'être, y compris à l'extérieur des grandes villes.

ÉRIC DESROSIERS

Il y a 100 ans, Wilfrid Laurier faisait campagne pour le rétablissement d'une forme de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Mais les Québécois étaient les seuls à appuyer majoritairement cette idée et le premier ministre fédéral s'est fait battre aux élections tenues l'année suivante.

«L'ouverture sur le monde est une tradition québécoise», dit Bernard Landry, ancien premier ministre du Parti québécois et ardent défenseur du libre-échange. «Cela remonte au temps où chaque famille comptait au moins un missionnaire qui œuvrait en Chine, au Brésil ou en Afrique.» Cette ouverture sur le monde se vérifiera de nouveau, selon lui, lorsque les conservateurs de Brian Mulroney ont profité des élections fédérales de 1988 pour soumettre l'accord de libre-échange qu'ils venaient de conclure avec les Américains. «Cet accord ne serait jamais passé sans le Québec.»

Il y a une bonne raison à cela, rappelle Christian Deblock, directeur du Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'UQAM. «Le commerce a toujours occupé une place centrale dans l'économie du Québec. Aujourd'hui, c'est environ le tiers de son PIB et plus d'un million d'emplois. Le Québec n'a pas d'autre choix que de s'intéresser à cette question et de chercher les moyens de s'adapter à la réalité changeante de l'économie mondiale.»

**D'une dépendance à l'autre**

Il y a 100 ans, le Canada était en train de vivre une importante transition de son histoire commerciale, celle du passage de la dépendance britannique à la dépendance américaine. Déjà exportateur, entre autres de bois d'œuvre, depuis longtemps, le Québec attire de plus en plus l'attention des investisseurs américains grâce à la richesse de son sous-sol et à ses nombreux cours d'eau qui permettent de produire des pâtes et papiers, ou encore à ce nouveau métal qu'est l'aluminium.

Les matières premières sont exportées telles quelles par

trains et par bateaux. Elles transitent généralement par Montréal ou Québec, mais sont parfois directement envoyées à destination.

«À cette époque, les États-Unis étaient vus comme un contre-poids à la Grande-Bretagne, explique Christian Deblock. Plus tard, on se mettra à chercher un contre-poids aux États-Unis.» Le Canada se consacrera alors à la construction d'un régime de règles multilatérales (GATT) visant à baisser l'ensemble des barrières commerciales, qui aboutira à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le Québec n'aura jamais vraiment son mot à dire dans ces négociations commerciales, du moins jusqu'à la signature du traité de libre-échange avec les États-Unis. Cela ne l'a pas empêché d'affirmer de plus en plus sa présence sur les marchés extérieurs, à la faveur, notamment, des grands chantiers de la Révolution tranquille et de la volonté de l'État québécois d'y associer des entreprises d'ici.

**Les champions québécois**

Premier au Québec à s'être vu confier le portefeuille de ministre du Commerce extérieur au début des années 80, Bernard Landry bombe le torse en pensant aux progrès réalisés depuis 50 ans. «C'est le contrat du métro de Montréal qui a permis à Bombardier de commencer à devenir l'entreprise qu'elle est devenue. Ce sont les grands projets de barrages qui ont permis à SNC-Lavalin, à Dessau, de décoller. Le Québec compte aujourd'hui environ une demi-douzaine de multinationales dominantes dans leur secteur. Est-ce que l'Ontario peut en dire autant?»

Le Québec, comme le Canada, fera toutefois face à d'importants défis dans les prochaines années, prévient Christian Deblock. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu en 1994 par le Canada, les États-Unis et le Mexique semble aujourd'hui avoir donné tout ce qu'il pouvait en matière d'accès aux trois marchés et de tremplin sur le monde. Conçu comme



Le port de Sept-Îles aujourd'hui. L'histoire a montré que le développement économique des régions riches en ressources naturelles n'a jamais été un long fleuve tranquille.

une réponse à la concurrence européenne et japonaise, il se révèle impuissant devant l'ascension étourdissante de la Chine et de l'Inde.

Le Québec a convaincu récemment le reste du Canada d'entreprendre des négociations commerciales avec l'Europe, se félicite tout de même l'économiste. Il s'en est aussi un peu mieux tiré que les autres en matière d'emplois, grâce à ses entreprises d'ingénierie, de services-conseil en informatique, de multimédia, d'optique et de recherche pharmaceutique, qui lui assu-

rent un meilleur équilibre entre les volets de ressources naturelles, de fabrication et de services de son secteur commercial. Mais il devra s'améliorer encore s'il veut continuer à profiter de son ouverture sur le monde, particulièrement en matière de productivité.

**L'avenir des régions**

Les premières intéressées par toutes ces questions sur l'avenir du commerce ne sont peut-être pas les grandes villes, mais toutes ces régions du Québec dont la principale ri-

chesse reste encore leurs ressources naturelles, dont la demande et le prix suivent les humeurs des marchés mondiaux.

Il y a 100 ans, le phénomène déterminant était la croissance fulgurante du géant américain. C'était pour elle qu'on coupait des arbres en Gaspésie, qu'on creusait des mines en Abitibi et qu'on construisait des alumineries au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Lorsque la Grande Dépression survient et que tous les pays ferment leurs portes au commerce, le Québec se reprend brièvement à rêver d'agriculture autarcique et de colonisation. Mais, aussitôt les beaux jours revenus, les régions reprennent leur marche vers l'agriculture de masse et l'exploitation intensive des ressources naturelles.

«On s'est longtemps contenté d'exporter des planches de bois, des boulettes de fer et des lingots d'aluminium, observe Marc-Urbain Proulx, professeur en économie régionale à l'Université du Québec à Chicoutimi. Cela a changé à mesure qu'on a amélioré les méthodes de production et que ces industries ont commencé à donner de moins en moins d'emplois.»

Depuis une trentaine d'années, on cherche des façons d'encourager une seconde et même une troisième transformation de la matière première. Les succès tardent toutefois à venir, entre autres à cause de l'éloignement des principaux centres de production.

Bernard Landry plaide encore une fois pour un interventionnisme sans complexe de l'État, à la fois pour forcer les grandes entreprises à faire un effort et pour soutenir les régions lorsqu'elles traversent des creux économiques. «Prenez l'industrie éolienne en Gaspésie, dit celui qui était chef du gouvernement à l'époque. On

est quasiment passé pour des communistes. On a forcé Hydro-Québec à faire de l'éolien. On a forcé les fabricants d'éoliennes à avoir du contenu gaspésien. Le secteur joue maintenant un rôle déterminant dans le développement économique de la région.»

**Un pays vaste**

L'histoire a montré que le développement économique des régions riches en ressources n'a jamais été un long fleuve tranquille. Les aléas de la disponibilité des ressources naturelles et des prix mondiaux ponctuent leur vie de booms et de reculs. Cela ne les empêche pas de compter, bon an mal an, pour environ le tiers du produit intérieur brut québécois.

De nombreuses sources de croissance économique inexploitées s'offrent aux «économies périphériques» du Québec, pense Marc-Urbain Proulx.

«Il s'agit de regarder ce qu'on a et de savoir comprendre et s'inspirer de ce qui se passe dans le monde. Je crois qu'il faudra, entre autres, assumer notre nordicité et apprendre à vivre en harmonie avec l'hiver.»

Les pistes d'avenir, dit-il, peuvent aller de l'industrie récréotouristique à la découverte d'applications médicinales pour les plantes locales. On sera sans doute aussi associé aux projets de développement de régions encore plus éloignées. «Le Québec est un pays vaste, rappelle le professeur de Chicoutimi. La périphérie s'est déjà arrêtée aux Laurentides, puis à l'Abitibi, puis à la baie James. Le gouvernement parle aujourd'hui d'ouvrir un nouveau front, encore plus au nord.»



En forçant les fabricants d'éoliennes à avoir du contenu gaspésien, le gouvernement du Québec a joué un rôle déterminant dans le développement de la Gaspésie, comme d'autres régions du Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

1911 École sociale populaire • 1915 Cercle des fermières. Grève des mineurs de Thetford Mines • 1924 Union catholique des cultivateurs • 1930 Aide aux chômeurs • 1931 Loi des accidents de travail • 1940 Première convention collective dans l'enseignement • 1943 Fréquentation scolaire obligatoire • 1946 Émeute à la Dominion Textile à Valleyfield • 1949 Grève à Asbestos • 1951 Dupuis et frères syndiquée • 1957 Grève à Murdochville • 1969 Mouvement de libération du taxi • 1979 Santé et sécurité au travail • 1980 Commission des normes du travail • 1995 Du pain et des roses • 1996 Sommet socioéconomique • 1997 Équité salariale

En 1971, une travailleuse gagnait 52 % du revenu d'un homme

# En 1944, Québec a adopté la Loi des relations ouvrières

« Les salaires n'augmentent plus depuis 30 ans »

En un siècle, le marché du travail dans lequel évoluent les Québécois s'est radicalement transformé. Et pour le mieux, puisque ces changements ont permis d'effectuer des bonds immenses en matière de protection des droits des travailleurs, mais aussi d'inclusion des travailleuses. Des progrès qui ont forgé une bonne partie de ce qu'est le modèle québécois. Certains de ces acquis seraient cependant menacés.

ALEXANDRE SHIELDS

Un simple rappel pour donner la mesure de tout le chemin parcouru depuis cent ans : en 1910, année qui voit naître *Le Devoir*, les enfants qui savent lire peuvent travailler de 50 à 60 heures par semaine dès l'âge de 14 ans. Et il s'agit essentiellement d'emplois occupés dans des usines où les conditions de travail sont le plus souvent minimales et les salaires, dérisoires.

Ce genre de situation — qui s'apparente aujourd'hui à celle vécue dans certains pays du tiers-monde — n'est pas exceptionnelle à l'époque. En fait, la vaste majorité de la « classe ouvrière » occupe des emplois non qualifiés et mal rémunérés. Résultat : les deux tiers vivent sous le seuil de la pauvreté.

Difficile aussi d'établir un rapport de force avec les dirigeants d'entreprise, puisqu'à peine 5 % de la main-d'œuvre est alors syndiquée. Le syndicalisme gagne cependant en importance durant la période de grande industrialisation que connaît Montréal, au point d'englober près de 20 % des travailleurs au début des années 1920. Le mouvement revendique de plus en plus une amélioration des politiques sociales, et ce, directement auprès d'un gouvernement qui privilégie le laisser-faire. Les salaires progressent néanmoins. Reste que, dans le cas des familles ouvrières urbaines, le paiement du loyer et l'alimentation accaparent toujours près de 80 % de leurs faibles revenus.

Si les conditions de travail sont difficiles pour la majorité des hommes, elles sont pires pour les femmes, qui gagnent à peine un « salaire d'appoint ». Une situation qui va perdurer pendant de nombreuses décennies et qui n'est pas complètement réglée aujourd'hui. Qui plus est, à peine 5 % des femmes mariées travaillent.

« J'ai interviewé des femmes qui ont commencé leur vie de travailleuse dans les années 20. Elles me disaient qu'elles n'avaient pas le droit de travailler une fois mariées, explique Denyse Baillargeon, spécialiste de l'histoire des femmes au Québec. Elles voyaient ça comme une loi. En fait, c'était très fortement ancré dans la mentalité populaire. D'ailleurs, les hommes ne le toléraient pas, parce qu'ils associaient beaucoup leur identité au fait qu'ils étaient des pourvoyeurs. »

## La crise et la guerre

La crise économique des années 1930 frappe fort, d'autant que l'État n'a pas les outils né-

cessaires pour venir en aide aux travailleurs. Tout cela alors que les salaires plongent de 40 % et que le taux de chômage atteint jusqu'à 25 % de la population active. Au-delà des mesures ponctuelles — comme les grands travaux publics lancés pour donner de l'emploi aux chômeurs — Québec adopte tout de même la Loi relative aux accidents de travail, qui prévoit notamment des indemnités. Et, en 1937, le gouvernement Duplessis sanctionne la Loi des « salaires raisonnables », ancêtre de la loi du salaire minimum. Mais aucun programme n'a l'ambition du New Deal américain.

L'entrée en guerre du Canada change la donne. L'effort de guerre générant beaucoup d'emplois, les femmes mariées doivent aller remplacer les hommes partis pour l'Europe. « C'est un scandale au Québec, rappelle Mme Baillargeon. On voit vraiment de façon catastrophiste le fait qu'une femme "déserte" son foyer. Mais elles s'intègrent au marché du travail parce que la classe ouvrière sort très appauvrie de la crise. »

Par ailleurs, le gouvernement fédéral adopte la loi de l'assurance chômage en 1940. Même si à peine 42 % de la main-d'œuvre est admissible, il s'agit tout de même d'un pas important par rapport aux décennies précédentes. Québec vote pour sa part la Loi des relations ouvrières (ancêtre du Code du travail) en 1944. Celle-ci oblige l'employeur à négocier de bonne foi avec un syndicat formé de 60 % ou plus des travailleurs d'une unité de production.

La législation prévoit aussi qu'un syndicat reconnu sera autorisé à représenter tous les employés. Professeur au Département d'histoire de l'Université de Montréal, Jacques Rouillard souligne que cet événement « majeur » donnera une « impulsion formidable » au syndicalisme, qui vit ensuite une croissance soutenue. Le mouvement gagne aussi en combativité lorsque le parti de Duplessis, résolument antisyndical, prend le pouvoir. De nombreuses grèves deviennent historiques, comme celle d'Asbestos et de Murdochville, ponctuent les années de règne de l'Union nationale.

La fin de la guerre est caractérisée par une forte croissance économique. À tel point que les salaires vont doubler en à peine 15 ans. Les conditions de travail progressent elles aussi, avec la généralisation des vacances payées et de la semaine de 40 heures, mais aussi l'apparition des caisses de retraite. À ce chapitre, les syndiqués sont nettement avantagés.

Quant aux femmes, elles sont « invitées » à retourner à la maison une fois la guerre terminée. « Le gouvernement fédéral va tout faire pour les renvoyer à leurs cuisines », affirme Mme Baillargeon, notamment grâce aux allocations familiales. « Ce programme, qui entre en vigueur en 1945, a été pensé dans le but de remercier les femmes pour leur effort de guerre, mais aussi pour les convaincre de retourner à la maison. À l'époque, le chèque était assez substantiel. »

La tendance au travail féminin reprend cependant peu à peu de la vigueur et s'accélère au cours des années 1950, alors que la société de consommation s'installe pour de bon. « Mais il est encore difficile pour les femmes de trouver leur place et elles doivent effectuer les tâches ménagères en plus de leur emploi », rappelle-t-elle.

## Révolution tranquille

Les mesures progressistes liées au travail sont de retour à l'ordre du jour gouvernemental après la mort du chef, au tournant des années 1960. Le gouvernement de Jean Lesage crée par exemple le Régime des rentes, en plus d'ajuster le salaire minimum. Québec réforme en outre le Code du travail et reconnaît le droit de grève dans le secteur public en 1964. On constate alors une croissance majeure du mouvement syndical — jusqu'à 40 % au milieu des années 1990 — d'où un contexte encore plus propice à l'amélioration des conditions de travail, précise Jacques Rouillard.

Il évoque ainsi le premier gouvernement péquiste, qui bonifie quelques années plus tard le Code du travail, interdit le recours aux briseurs de grève et adopte la Loi sur les normes du travail. Celle-ci touche les travailleurs non syndiqués et encadre le salaire minimum, les conditions de travail, les vacances payées et les congés de maternité. On sanctionne aussi la Loi sur la santé et la sécurité au travail, en 1979, qui autorise les travailleurs à refuser une tâche jugée dangereuse et oblige les employeurs à financer le programme qui attribue les indemnités en cas d'accidents de travail. C'est aussi au cours de cette décennie que le français s'impose dans la loi comme langue de travail.

Par ailleurs, l'arrivée plus importante des femmes sur le marché du travail au cours des décennies 60 et 70 rend les inéquités salariales encore plus évidentes. En 1971, une travailleuse gagne en fait 52 % du revenu d'un homme, souligne Nathalie Goulet, du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. Malgré la lutte du mouvement féministe, il faut attendre 1997 pour assister à l'entrée en vigueur de la législation, et le dossier n'est toujours pas complètement réglé.

D'autres obstacles attendent encore les femmes sur le marché du travail, souligne Denyse Baillargeon, qui insiste sur la difficile « conciliation travail-fa-

mille ». Une question toujours d'actualité, selon elle, malgré le programme des garderies à sept dollars et les congés parentaux. Mme Goulet explique quant à elle que les travailleuses sont toujours cantonnées dans certains emplois : « 50 % des travailleuses se retrouvent dans un bassin restreint de 20 emplois parmi les quelque 520 qui sont répertoriés au Québec. »

Du point de vue des travailleurs, les crises successives dans les années 1980 et 1990 ont en outre bouleversé le rapport des forces, selon Jacques Rouillard. « Il n'y a pas d'amélioration de la législation du travail. Au contraire, il y a des reculs. Les salaires n'augmentent plus depuis 30 ans. Dans le secteur public, on parle d'une réduction de 15 % par rapport à 1982. J'ai étudié l'évolution des salaires depuis 1900, et ça ne s'est jamais vu. Il n'y a pas eu de périodes où le pouvoir d'achat avait diminué pendant plus de cinq ans. »

Qui plus est, le taux de syndicalisation tend à diminuer depuis quelques années et « le mouvement syndical est sur la défensive ». Bref, il ne voit pas les années à venir d'un bon œil.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

D'autres obstacles attendent encore les femmes sur le marché du travail, notamment la difficile « conciliation travail-famille ».

## Le français, langue du travail et des affaires

En matière de langue, comme le disait récemment un premier ministre, les divers ordres de gouvernement ont leur responsabilité. Nous, citoyens, avons aussi la nôtre. Faisons de la qualité du français notre affaire. Devenons des agents de changement dans nos milieux respectifs. Nous en avons le pouvoir et le devoir. Notre intervention peut faire la différence.

La publicité dans le journal, à la radio ou à la télé est en mauvais français, n'achetons tout simplement pas le produit ou le service qui nous est offert ! C'est souvent la façon la plus simple et la plus efficace d'agir. Faisons aussi comme Raymond Gagnier, de Montréal, qui intervient pour corriger des fautes ou des termes inappropriés. Il obtient des résultats franchement étonnants.

Vous vous présentez dans un commerce ou une entreprise, exigez qu'on s'adresse à vous dans une langue correcte tant oralement que par écrit. Exigez des contrats, des modes d'emploi, des factures, des garanties et un affichage qui respecte le génie du français et qui ne sont pas de bêtes traductions.

Sinon, vous pouvez vous plaindre auprès de la direction du commerce ou de l'entreprise, qui offre le produit ou le service, de celle qui le distribue ou qui le fabrique. Autre exemple d'un citoyen qui a réussi à faire changer les choses : Robert Auclair de Québec a obtenu après des années d'interventions que la Station Centrale d'autobus de Montréal devienne la Gare d'autocars de Montréal.

En tant que travailleurs, cadres ou dirigeants d'entreprises nous avons le droit de recevoir et l'obligation de donner des instructions dans une langue claire. Nous avons aussi une prise, le cas échéant, sur la clarté et la précision de notre convention collective qui, elle, a un impact sur notre langue au travail.

Présentez-vous en personne, appelez ou écrivez aux entreprises lorsque la langue française est bafouée. N'hésitez pas à intervenir auprès des responsables de la situation. Il y a lieu de le faire poliment, avec doigté, mais fermement, et de revenir à la charge au besoin. Si la situation qui est dénoncée n'est pas corrigée dans un délai raisonnable, plaignez-vous à l'Office québécois de la langue française. Utilisez le formulaire à votre disposition :

« <http://www.olf.gouv.qc.ca/francisation/respect/plainte.html> ».

La qualité de la langue du travail, du commerce et des affaires vous préoccupe ? Adhérez à une association dont la seule priorité est la qualité de la langue : l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française.

**Asulf**

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf)

125-5000, bd des Gradins, Québec G2J 1N3  
Site électronique : [www.asulf.ca](http://www.asulf.ca)  
Courriel : [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
Tél. et téléc. : 418 622-1509

Nom et prénom \_\_\_\_\_  
Profession ou métier \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
Membre et collaborateur : 30 \$  
Veuillez expédier à : ASULF, 5000, boul. des Gradins, bureau 125, Québec, G2J 1N3  
Site internet : [www.asulf.ca](http://www.asulf.ca) Courriel : [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
Tél. et téléc. : 418 622-1509

DEV10042010

LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

ÉCONOMIE

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

CHRONOLOGIE GILLES PARÉ

ET LE BILAN DU SIÈCLE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

[ntheriault@ledevoir.ca](mailto:ntheriault@ledevoir.ca)

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

FAISCEQUEDOIS

# LE QUÉBEC SE CONSTRUIT

## AVENIR

Le défi de la productivité apparaît comme le plus important pour le secteur privé et le secteur public

SUITE DE LA PAGE G 1

manque si cruellement de personnel de première ligne?

Ce cas n'est pas unique et alimente la critique contre l'intervention de l'État. En fait, ce qui nuit à l'efficacité, ce n'est pas cet État duquel on attend une gamme toujours plus étendue de services partout sur le territoire, mais sa trop faible productivité.

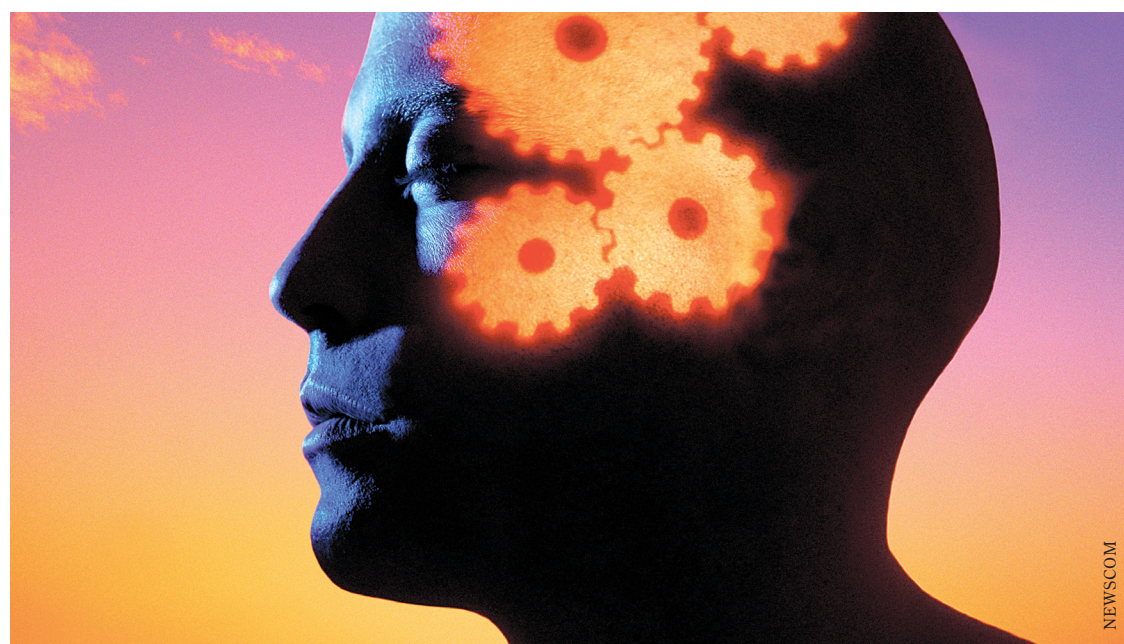
Si le Québec, son gouvernement et l'ensemble de ses em-

ployés prenaient le virage de la productivité et de la lutte contre le gaspillage des ressources tant financières qu'humaines au sein de chaque ministère, de chaque établissement et de chaque société d'État, les Québécois pourraient prétendre à une amélioration de leur niveau de vie caractérisée par une qualité accrue des services attendus du secteur public. D'ailleurs, sans une telle offensive, toute tentative d'aug-

mentation des tarifs destinée à équilibrer les finances publiques sera perçue comme une solution de facilité, voire comme un vol pur et simple!

Avec la diminution du nombre des travailleurs actifs qui se profile à l'horizon, ce défi de la productivité apparaît comme le plus important pour le secteur privé et le secteur public, mais aussi le plus difficile à relever.

*Collaborateur du Devoir*



NEWS.COM



La Société générale de financement du Québec est devenue, au fil des ans, **un levier important de développement économique** pour le Québec.

À la SGF, nous contribuons à structurer, à développer et à consolider l'activité économique du Québec en favorisant la réalisation de grands projets. Ainsi, nous engageons des actions qui font boule de neige jusque dans le quotidien de la collectivité.



Société générale  
de financement  
du Québec

sgfqc.com